

Cote du document: EB 2013/110/R.21/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 10 b) ii)
Date: 11 décembre 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République du Rwanda pour le

Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Francisco Pichon
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2128
courriel: f.pichon@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session
Rome, 10-12 décembre 2013

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Cartes de la zone du projet	iii
Résumé du financement	v
Recommandation d'approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	4
A. Zone d'intervention et groupe cible	4
B. Objectif de développement du projet	4
C. Composantes/résultats	5
III. Exécution du projet	7
A. Approche	7
B. Cadre organisationnel	7
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	8
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	8
E. Supervision	9
IV. Coût, financement et avantages du projet	9
A. Coût du projet	9
B. Financement du projet	9
C. Résumé des avantages et analyse économique	10
D. Identification et atténuation des risques	11
V. Considérations d'ordre institutionnel	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	12
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	13
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

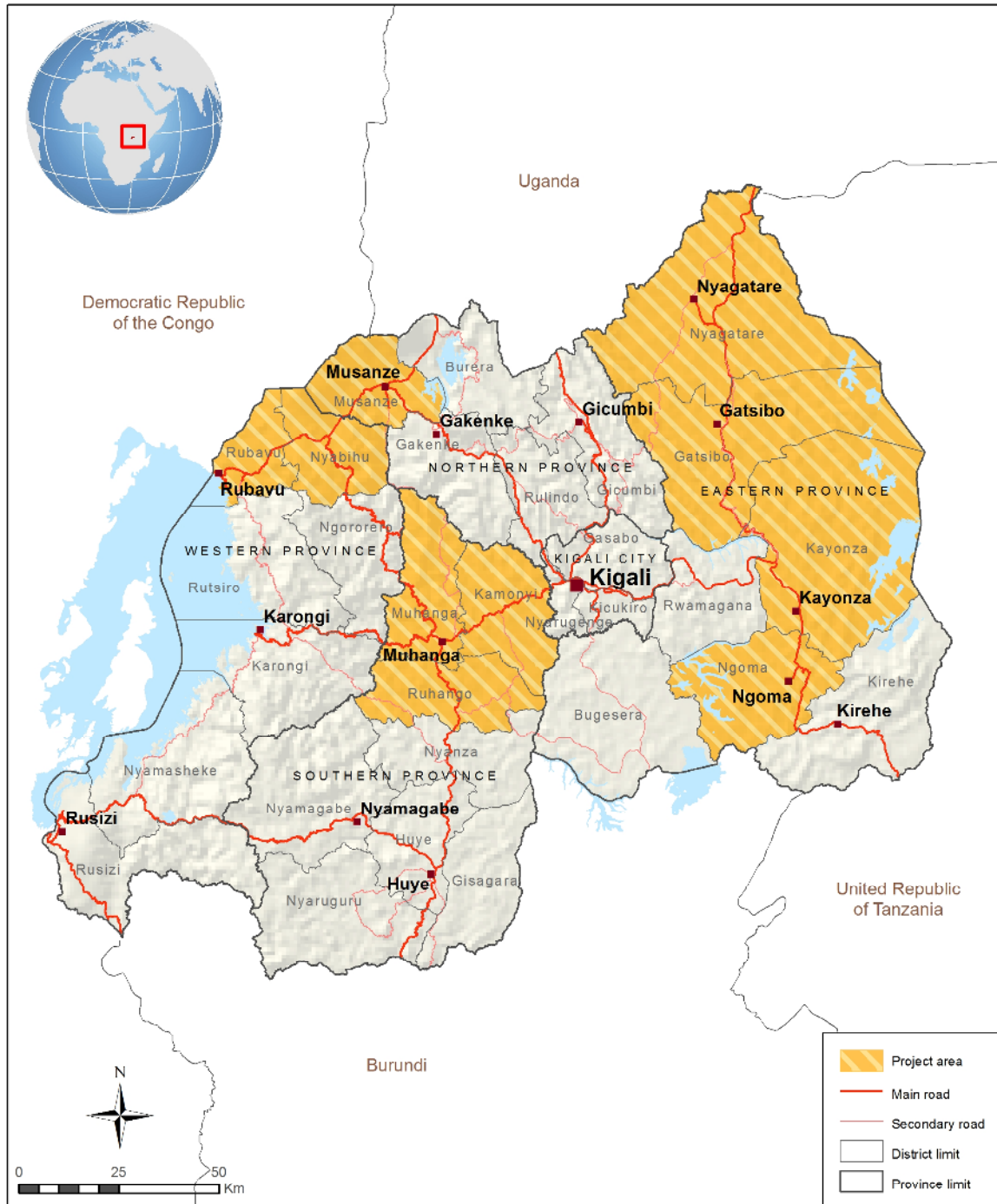
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
MINAGRI	Ministère de l'agriculture et des ressources animales
PASP	Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire
PIC	Programme d'intensification des cultures
RIF2	Facilité d'investissement rural

Cartes de la zone du projet

Rwanda

Post-harvest Agribusiness Support Project (PASP)

Design report



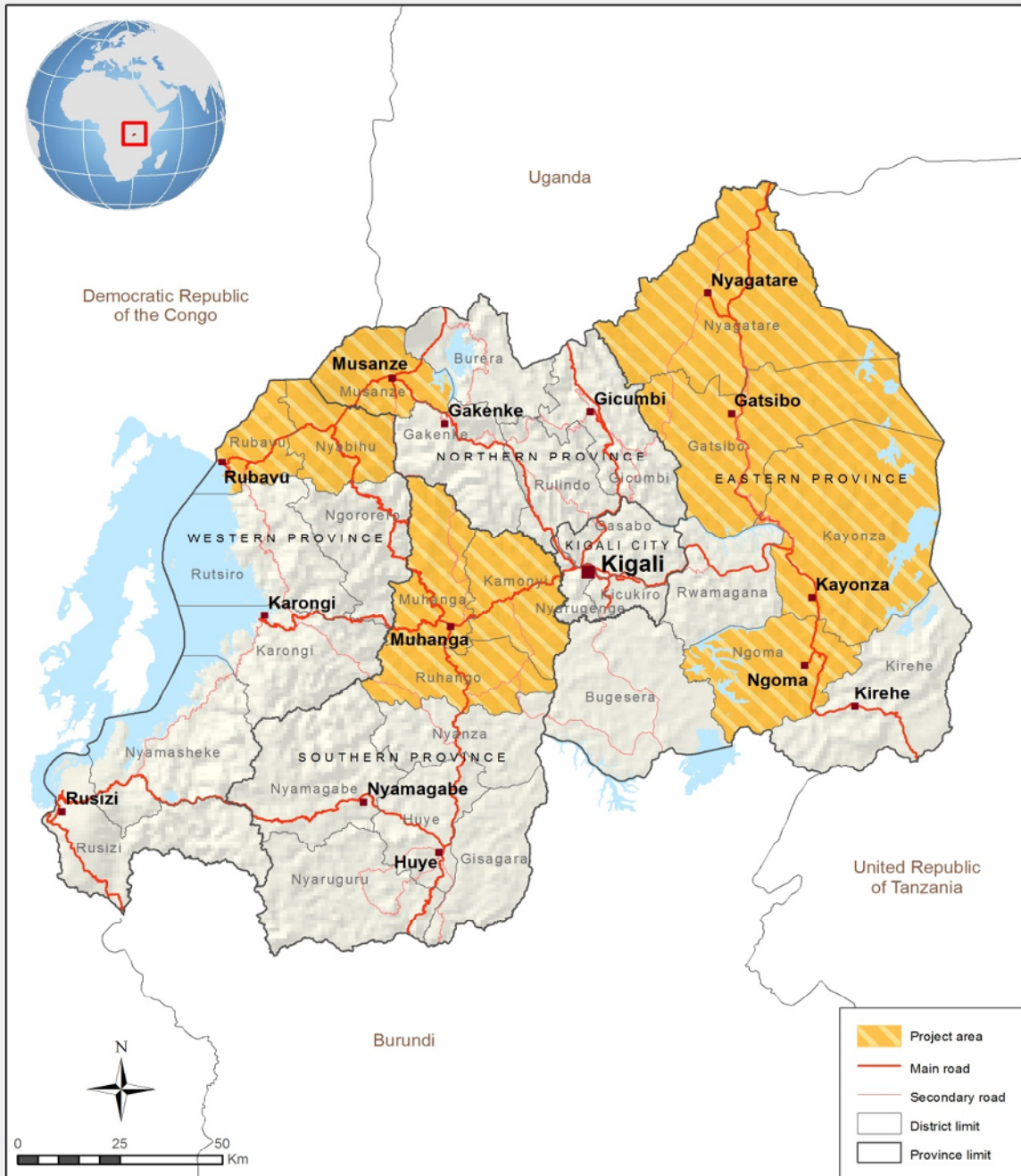
Source: FIDA; 19/04/13

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Rwanda

Climate Resilient Post-harvest and Agribusiness Support Project (PASP)

Design report



Source: FIDA; 02/09/13
 Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.



République du Rwanda

Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	Gouvernement rwandais
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des ressources animales (MINAGRI)
Coût total du projet:	83,35 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	8,77 millions de DTS (équivalent approximativement à 13,45 millions d'USD)
Montant du don du FIDA:	8,77 millions de DTS (équivalent approximativement à 13,45 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Conditions particulièrement favorables
Montant du don du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP):	4,51 millions de DTS (équivalent approximativement à 7 millions d'USD)
Cofinanceurs:	Mobilisation de prêts commerciaux octroyés aux bénéficiaires du projet par des institutions financières nationales et le secteur privé
Montant du cofinancement:	34,5 millions d'USD (montant ciblé)
Contribution de l'emprunteur:	3,4 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	11,5 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement, intégrant un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, en faveur de la République du Rwanda pour le Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire, telle qu'elle figure au paragraphe 50.

Proposition de prêt et don à la République du Rwanda pour le Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Le Rwanda est un petit pays enclavé aux ressources naturelles limitées. Son secteur minier est modeste. La population a augmenté au rythme de 2,6% par an au cours des dix dernières années, pour atteindre le chiffre de 10,8 millions de personnes en 2012. La densité démographique, la plus élevée en Afrique, est égale à 416 habitants au kilomètre carré.
2. La société rwandaise est encore essentiellement rurale (85%) et dépendante de l'agriculture. Parti d'une situation catastrophique en 1994, le Rwanda a obtenu, en deux décennies, des résultats extraordinaires. Grâce à la forte croissance économique observée ces dix dernières années, la pauvreté a reculé, passant de 57% en 2005 à 45% en 2011, mais elle reste importante dans les zones rurales.
3. Le document intitulé Vision 2020 énonce les objectifs de développement à long terme du Rwanda et fonde leur réalisation sur la bonne gouvernance, le développement des ressources humaines, une économie impulsée par le secteur privé, le développement des infrastructures, une agriculture en prise sur le marché et l'intégration économique régionale. Dans ce document, à l'horizon 2020, le Rwanda devrait passer de son statut actuel de pays à faible revenu dépendant de l'agriculture à celui d'un pays dont l'économie est axée sur les services.
4. Vision 2020 fixe des objectifs ambitieux: d'ici à 2020, le produit intérieur brut (PIB) par habitant devrait bondir, passant de 250 USD à 900 USD, et il devrait rester moins de 30% de la population vivant encore en-dessous du seuil de pauvreté. La transformation de l'économie rurale grâce à la modernisation du secteur agricole fait partie des principaux domaines prioritaires. D'ici à 2020, la production agricole devrait avoir triplé, les exportations être multipliées par cinq, et la proportion de la population dépendant de la production agricole primaire être réduite de moitié.
5. Les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs sont formulées dans la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté 2013-2018. Les résultats obtenus pendant la période couverte par la première Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté (2008-2012) ont été remarquables s'agissant de la croissance économique, de l'augmentation des revenus et de divers autres indicateurs du bien-être. Le PIB du Rwanda a progressé en moyenne de 8% par an au cours des 20 dernières années, et le PIB par habitant a atteint 644 USD en 2012, contre 479 USD en 2008. Le Gouvernement rwandais a obtenu d'excellents résultats en approfondissant ses réformes, en particulier celles qui visaient à améliorer l'environnement commercial.

6. Le pays est parvenu à mettre en place un climat favorable à l'investissement, mais l'investissement étranger direct reste faible. L'accélération de la croissance, de l'investissement et de l'exportation est freinée par le manque d'infrastructures économiques, la limitation de la gamme de compétences disponibles et la vulnérabilité croissante face aux risques climatiques. Les mauvaises conditions météorologiques frappent plus durement le secteur agricole, dans la mesure où la production est sensible à la sécheresse, aux précipitations intenses et erratiques, à la multiplication des épisodes de vents violents et à l'apparition d'anomalies dans la succession des saisons et les niveaux de température. Si rien n'est fait, l'instabilité climatique aura des coûts économiques considérables – allant de 50 millions d'USD à 300 millions d'USD par an d'ici à 2030, selon les estimations –, étant donné que les moyens d'existence ruraux et les exportations du pays dépendent de l'agriculture pluviale.
7. La troisième Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages, qui vient d'être publiée, montre que le niveau de vie de la population rwandaise s'est amélioré au cours des cinq dernières années. La proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté a baissé, passant de 58,9% à 44,9%, tandis que le taux d'extrême pauvreté est tombé à 24%, alors qu'il était de 40% au début de la dernière décennie. Malgré ces progrès, la pauvreté demeure généralisée: dans les zones rurales, elle touche 48,7% de la population et sa forme extrême, 26,4%. La prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) chez les enfants de moins de 5 ans reste très élevée (43%).
8. La réalisation des objectifs de Vision 2020 reposera essentiellement sur le dynamisme du secteur agricole et, en particulier, sur la croissance du secteur vivrier et sa capacité à produire durablement des cultures face aux incertitudes climatiques croissantes. Ces dix dernières années, l'amélioration de la productivité agricole a été le principal moteur de la croissance économique et le principal facteur de la réduction de la pauvreté au Rwanda (14 points de pourcentage). Avec le développement de la commercialisation, dont témoigne la proportion croissante de récoltes vendue sur les marchés locaux, l'augmentation de la production agricole a été responsable de 45% environ de la réduction de la pauvreté au cours de la décennie écoulée. Le secteur mobilise 80% de la population active, dont un pourcentage élevé de femmes, et génère 45% environ des recettes du pays tirées des exportations. L'agriculture contribue à l'autosuffisance alimentaire nationale puisqu'elle produit plus de 90% de toutes les denrées alimentaires consommées.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

9. Le Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire (PASP) s'inscrit dans le droit fil dans le Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture 2013-2016, qui définit le cadre de développement du secteur agricole au Rwanda. Actuellement en cours d'adoption, ce document traduit les grands objectifs du gouvernement en un plan d'action détaillé qui permettra de transformer le secteur agricole du Rwanda, fondé aujourd'hui sur l'agriculture de subsistance, en un secteur capable de mettre à profit les savoirs et de créer de la valeur ajoutée, tout en assurant la sécurité alimentaire et en protégeant les ressources naturelles face aux incertitudes climatiques croissantes.
10. Dans le cadre de son Programme d'intensification des cultures (PIC) et de ses initiatives pour le développement de la production laitière, le Gouvernement rwandais a rendu l'environnement physique et politique considérablement plus propice à l'intensification et à la croissance agricoles, créé un secteur laitier qui mobilise de très nombreux petits producteurs, établi un réseau de distribution d'engrais, jeté les bases du développement des coopératives paysannes pour faciliter le regroupement de la production et lancé la mise en place d'infrastructures après récolte modernes dans des filières stratégiques.

11. Les principaux résultats obtenus dans le cadre du PIC sont les suivants: i) emploi plus fréquent de semences améliorées pour les cultures de maïs (61,8%), de blé (46,3%) et de pomme de terre (16,3%); et ii) doublement de la moyenne nationale pour ce qui est de l'emploi d'engrais – de 8,5 kilogrammes par hectare en 2006 à quelque 16 kilogrammes par hectare en 2010. Les rendements ont considérablement augmenté et la production totale, stimulée par le programme de remembrement des terres, a progressé sans extension de la surface cultivée totale. La production totale de maïs, de blé et de manioc a triplé entre 2007 et 2011, celle de haricots a doublé et celle de riz et de pommes de terre a augmenté de 30%.
12. Parallèlement à l'accroissement de la production végétale, l'agriculture du Rwanda a également adopté une visée plus commerciale, avec une augmentation de la production vendue sur les marchés dans toutes les provinces. Les pertes après récolte sont toutefois reconnues comme faisant partie des principales sources du manque d'efficacité de la production agricole dans le pays, et elles sont donc une cible de choix des mesures "sans regret" visant à améliorer la productivité des cultures et la résilience des petits exploitants agricoles face à des conditions climatiques et économiques incertaines. À l'heure actuelle, les pertes enregistrées pour les principaux produits de base représentent 30% environ des récoltes, mais ces pertes vont probablement augmenter dans la mesure où le pays est tributaire de l'agriculture pluviale et est exposé au changement climatique.
13. Le Programme d'action national pour l'adaptation et la Stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques et de développement à faible émission de carbone placent l'amélioration de la gestion après récolte au rang des priorités stratégiques pour l'adaptation aux effets du changement climatique. Avec les systèmes de polyculture promus dans le cadre du PIC, la récolte s'effectue désormais à des périodes de l'année plus humides, ce qui signifie que les agriculteurs ne peuvent plus s'en remettre au soleil pour sécher les céréales et les légumineuses jusqu'à une teneur en humidité garantissant une conservation sans risque. En raison du plus fort degré d'humidité au moment de la récolte, les micro-organismes et les insectes se développent plus facilement et les produits entreposés se détériorent davantage. Dans la filière laitière, la pénurie d'eau pèse sur la production fourragère tandis que les fluctuations de température compliquent le stockage sans danger, le transport et le refroidissement du lait dans le circuit d'approvisionnement. Pour atténuer les difficultés de plus en plus nombreuses que provoque le changement climatique, les nouveaux programmes d'investissement agricole doivent intégrer des techniques améliorées de traitement et d'entreposage après récolte. Avec l'appui du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), le PASP mettra en place des mesures d'incitation financière et des mécanismes qui permettront d'accroître d'une manière décisive les investissements dans la gestion des risques climatiques.
14. Le PASP est aligné sur le deuxième objectif stratégique du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats 2013-2018, qui appuie la réalisation des objectifs visés par le gouvernement en ce qui concerne la réduction des pertes après récolte, la création d'emplois pour les jeunes et l'accroissement de la valeur de la production agricole par le biais du développement des activités de transformation et du secteur agroalimentaire. Dans le secteur des cultures prioritaires du PIC et le secteur laitier, le projet aidera les petits exploitants agricoles organisés et les petites et moyennes entreprises (PME) à mettre sur pied et à gérer des activités de la filière commerciale, pour le regroupement de la production et les activités après récolte, et à constituer des partenariats avec le secteur financier, les entrepreneurs et les prestataires de services privés.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

15. **Couverture géographique.** Le PIC cible des denrées de base dont la plupart sont produites dans tout le pays, alors que le PASP portera initialement sur dix districts situés dans les régions du Nord-Ouest, du Sud et de l'Est, qui ont été sélectionnés en fonction de trois principaux critères: i) la surface vouée à la monoculture, selon les données 2011-2012 du Ministère de l'agriculture et des ressources animales (MINAGRI) et du PIC; ii) la pauvreté, évaluée en recoupant les résultats de la troisième Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages et les données de l'Ubudehe¹; et iii) le potentiel de développement et de croissance des filières, évalué en fonction des installations de transformation actuelles et prévues.
16. **Groupes cibles et approche.** Le principal groupe cible du projet comprend les petits exploitants agricoles pauvres qui produisent des cultures prioritaires du PIC ou du lait, ou procèdent à leur transformation primaire. Ce groupe se compose notamment de paysans pauvres ayant un potentiel productif, de membres de coopératives qui possèdent des lopins de terre, et de petits agriculteurs qui complètent leurs revenus par un emploi salarié agricole. Le PASP ciblera initialement 32 400 ménages ruraux (soit 155 518 personnes) choisis dans les catégories II (très pauvres), III (pauvres) et IV (pauvres dotés de ressources) de l'Ubudehe et résidant dans les dix districts ciblés par le projet. Avec le renforcement progressif de sa capacité à exécuter le projet, le MINAGRI élargira les opérations couronnées de succès à d'autres grandes cultures demandées sur le marché ou aux activités d'élevage et à de nouvelles zones d'intervention.

B. Objectif de développement du projet

17. La finalité du projet est de faire reculer la pauvreté, de contribuer à améliorer les revenus ruraux et de favoriser le développement économique global du Rwanda. Son objectif en matière de développement est de contribuer à l'amélioration des revenus que les petits exploitants agricoles et les travailleurs ruraux (notamment les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables) tirent des activités liées aux cultures prioritaires du PIC et à la production laitière, en particulier les activités concernant le regroupement de la production destinée aux marchés, la transformation et la création de valeur ajoutée, pour permettre aux petits exploitants agricoles de s'adjuger une part plus importante de la valeur. Le projet portera sur le secteur après récolte des cultures promues par le PIC et des produits laitiers, et fera la démonstration d'approches favorables aux pauvres et résilientes face au changement climatique qui s'avèrent intéressantes pour les activités après récolte des groupes cibles du FIDA, compte tenu des incertitudes climatiques croissantes.
18. L'ASAP fournira un investissement d'un montant de 7 millions d'USD en renfort du PASP. Cet appui supplémentaire permettra de s'attaquer aux problèmes après récolte entraînés par le changement climatique pour les cultures prioritaires du PIC et dans le secteur laitier, et de faire en sorte que des mécanismes propres à garantir la sécurité alimentaire soient établis. L'appui fourni par l'ASAP servira à faire mieux comprendre la façon dont les conditions agrométéorologiques actuelles et futures influencent la récolte et les activités après récolte, de manière que les infrastructures rurales et les investissements de projet correspondants, notamment la mise en place de services d'information sur le climat à la fois pertinents et rapides, seront à la hauteur de la préoccupation croissante que suscite le

¹ En 2001, une initiative nationale, appelée le "programme Ubudehe", a été lancée au Rwanda pour déterminer les conditions sociales de chaque ménage. Ce programme repose sur l'idée que les citoyens peuvent analyser leur propre pauvreté au sein de leur communauté et élaborer ensemble des solutions pour résoudre les problèmes recensés. L'Ubudehe a permis de dégager six catégories de ménages: extrêmement pauvres, très pauvres, pauvres, pauvres dotés de ressources, riches en denrées alimentaires et riches en argent.

bouleversement des régimes climatiques. Les investissements de l'ASAP seront entièrement intégrés dans les composantes et le cadre des résultats du PASP.

C. Composantes/résultats

19. L'exécution du projet sera focalisée sur le premier grand centre de regroupement des produits primaires – point de regroupement de la production ou plateforme d'activités –, afin de répondre aux besoins des petits exploitants agricoles en matière de services après récolte. Une plateforme est notamment le lieu physique où les produits primaires sont regroupés, où il pourrait y avoir un apport de valeur ajoutée et où l'on pourrait aussi favoriser l'acquisition des compétences administratives et techniques, des technologies et du matériel nécessaires (par exemple, pour le contrôle de la qualité, le tri, le conditionnement, l'entreposage, la création de valeur ajoutée, etc.). Le projet sera exécuté sur une période de cinq ans et sera articulé autour de trois composantes interdépendantes.

Composante 1: programme de renforcement des capacités des plateformes et accompagnement du développement d'entreprises (8,20 millions d'USD)

20. La composante 1 aidera les coopératives, les organisations paysannes et les PME associées aux plateformes participantes à acquérir des compétences et des savoirs et à accéder à des prestataires de services spécialisés, afin qu'elles soient en mesure de créer et de gérer des entreprises viables qui soient capables de fournir des quantités plus importantes de produits améliorés pour le marché et de gérer les risques climatiques dans les processus après production. Le projet aidera les acteurs des plateformes des produits sélectionnés à repérer les compétences qui leur manquent en matière de gestion des entreprises et d'administration financière et à les corriger, et à élaborer des projets d'entreprise susceptibles d'intéresser les banques, en vue de développer et gérer les services de manière plus rentable, de nouer des liens plus solides avec les agriculteurs fournisseurs et d'intégrer des activités à faibles émissions de carbone et résilientes face au climat.
21. Pour l'exécution de cette composante, les activités se succéderont comme suit:
- recenser les plateformes après récolte existantes, appartenant ou liées à une coopérative, une organisation paysanne ou une PME, qui soient essentiellement composées des groupes cibles du projet et aient le potentiel d'élaborer un projet d'entreprise susceptible d'intéresser des banques et de déboucher sur la création de liens avec le marché et l'apport de valeur ajoutée;
 - évaluer les besoins des plateformes en matière de renforcement des capacités, leurs perspectives de liaison avec le marché et leur potentiel de développement, sans oublier d'accorder toute l'attention voulue au ciblage et à la nécessité de veiller à une participation accessible à tous;
 - mettre en œuvre un plan d'action pour appuyer l'acquisition de compétences et le renforcement des capacités;
 - quand le groupement est doté des capacités essentielles, épauler l'élaboration d'un projet d'entreprise simple qui soit commercialement viable, ce qui peut demander la réalisation d'études de marché et d'études sur l'apport de valeur ajoutée ainsi que la conduite d'évaluations du risque climatique pour formuler un projet prioritaire;
 - si un projet d'entreprise est sélectionné pour progresser, appuyer l'élaboration d'un dossier plus détaillé répondant aux exigences des banques commerciales;
 - en cas de cofinancement au titre d'un prêt (composante 2), assurer un appui à l'exécution pour le projet d'entreprise, avec un suivi étroit de la performance, de manière que les investissements dans le renforcement des capacités prévus dans la proposition seront réalisés et que les prestataires de

services spécialisés qui doivent intervenir pendant l'exécution seront engagés en temps utile et convenablement supervisés; et

- si le projet d'entreprise initial s'avère être une réussite, élaborer une opération plus complexe comportant des investissements de projet et des activités de renforcement des capacités qui soient ciblés et liés à des domaines stratégiques pour mobiliser des crédits du système bancaire et du secteur privé, une fois que la viabilité commerciale et la pérennité auront fait l'objet d'une vérification indépendante.
22. Le PASP intégrera la gestion des risques climatiques dans la planification et la mise en œuvre des investissements destinés aux plateformes, puisqu'il fera la promotion et la démonstration de pratiques, de technologies et d'innovations résilientes face au climat. Le financement ASAP servira à faciliter l'accès à des prestataires de services spécialisés et à mettre les plateformes en contact avec des organismes d'appui aux activités après récolte pour faire en sorte que la gestion des risques climatiques soit intégrée dans l'apprentissage et les services institutionnels que les plateformes offrent aux clients. Certains des fonds ASAP serviront à démontrer la validité technique et la viabilité commerciale des nouvelles technologies qui répondent aux défis environnementaux et climatiques. Les investissements dans le renforcement des capacités seront déterminés par les besoins identifiés et seront étroitement liés à l'appui à l'exécution des projets d'entreprise.

Composante 2: Appui à l'investissement dans des entreprises agroalimentaires après récolte résilientes face au climat (71,23 millions d'USD, dont 34,62 millions d'USD mobilisés auprès du secteur financier).

23. La composante 2 facilitera la réalisation des investissements sélectionnés par les plates-formes, notamment les investissements dans les procédures après récolte améliorées, résilientes face au climat et à faibles émissions de carbone, concernant le séchage, la transformation et la création de valeur ajoutée, l'entreposage, la logistique et la distribution, en vue de réduire les pertes de produits et de contribuer à améliorer les revenus des petits exploitants agricoles et des travailleurs ruraux. Sur la base des projets d'entreprises viables élaborés grâce au soutien fourni par la composante 1, la composante 2 rattachera strictement à des domaines stratégiques les investissements ciblés, afin de mobiliser des crédits auprès du système bancaire commercial pour cofinancer ces projets d'entreprise. Les fonds ASAP serviront à couvrir les frais supplémentaires associés aux investissements des projets d'entreprise dans l'approvisionnement en énergie et le matériel après récolte à faible émission de carbone, les infrastructures, les bâtiments résistants aux aléas climatiques et la formation requise pour renforcer la capacité des plateformes à établir et faire fonctionner ces équipements, améliorer leur efficacité et garantir leur pérennité.
24. Pour appuyer l'exécution de la composante 2, le PASP fera équipe avec la Facilité d'investissement rural (RIF2) du Rwanda, un programme administré par le Fonds de développement de la Banque nationale du Rwanda. L'objectif de ce partenariat est d'inciter financièrement les institutions et les entrepreneurs affiliés à la RIF2 à cofinancer les projets d'entreprises viables. Au titre de la composante 2, un don sera octroyé à hauteur d'une certaine portion de tout prêt d'investissement approuvé en faveur d'une plateforme participante qui aura obtenu un prêt d'une institution financière avalisée par la RIF2 pour cofinancer l'investissement du projet d'entreprise. Les incitations financières seront consenties seulement aux groupements dont le projet sera suffisamment solide pour bénéficier d'un financement bancaire une fois que sa viabilité et sa fiabilité auront été convenablement vérifiées par des professionnels de la microfinance et que ses perspectives de durabilité auront fait l'objet d'une vérification indépendante par l'institution financière. Les associations paysannes, les coopératives et les PME participantes qui possèdent (ou sont liées à) une plateforme ayant contracté un emprunt auprès d'une institution financière avalisée peuvent prétendre à un appui

au titre de la RIF2. Les bénéficiaires de la RIF2 seront aussi les bénéficiaires d'une garantie existante qui est offerte par le Fonds de garantie agricole, également administré par la Banque nationale du Rwanda.

25. Les fonds du don ASAP seront directement administrés par l'unité commune d'exécution des programmes, hébergée par le MINAGRI, de manière que les frais supplémentaires associés à l'établissement de technologies et de processus résilients face au climat, y compris la construction de locaux résistants aux aléas climatiques pour les plateformes d'activités ou les centres de collecte du lait, seront couverts dans la composante d'investissement des projets d'entreprise. Dans la mesure où les dons ASAP concerneront les questions climatiques qui ne sont généralement pas prises en compte dans le processus d'évaluation précédant l'attribution d'un prêt, l'une des activités importantes du projet consistera à sensibiliser les institutions de crédit fournissant les capitaux d'investissement au fait qu'il est important d'intégrer la gestion des risques climatiques dans la conception globale et les perspectives à long terme de l'investissement si l'on veut garantir la pérennité de celui-ci. Il est fondamental que le PASP veille à ce que le secteur financier soit prêt à absorber progressivement l'intégralité du coût des investissements visant la résilience face au climat, puisque les ressources fournies par l'ASAP seront insuffisantes pour couvrir l'ensemble des coûts de la gestion des risques climatiques dans tous les projets d'entreprises bénéficiant d'un appui.

Composante 3: gestion et coordination du projet (3,92 millions d'USD)

26. La composante 3 aura pour objet de garantir une gestion efficiente et efficace du projet afin que celui-ci produise les résultats escomptés. L'unité commune d'exécution des programmes du MINAGRI assumera la responsabilité globale de la coordination et de la gestion du PASP et de l'administration des fonds ASAP. Les questions relatives à la parité hommes-femmes, aux jeunes, à l'environnement, à la gestion des savoirs et à la communication seront prises en considération dans tous les aspects de la gestion du projet ainsi que dans les activités de l'unité commune d'exécution des programmes et celles des partenaires d'exécution.

III. Exécution du projet

A. Approche

27. Le PASP s'attachera principalement à favoriser le développement d'activités commerciales accessibles à tous, qui tirent parti de l'accroissement de la production laitière et de la production des cultures promues par le PIC. Les investissements dans les procédures après récolte améliorées et le renforcement des capacités des coopératives et des organisations paysannes devraient entraîner une réduction des pertes de produits aussi importante que les résultats impressionnants obtenus dans le cadre du PIC par le gouvernement, qui a su préserver la production vivrière et l'apport local de valeur ajoutée dans un climat en pleine mutation et toujours plus incertain.
28. Le PASP encouragera l'apport de valeur ajoutée, selon une approche progressive en plusieurs étapes qui intéressera d'abord les procédures de récolte améliorées, puis les activités basiques de transformation agroalimentaire dans les zones rurales (nettoyage, calibrage, tri, conditionnement), le transport et les diverses options de stockage en gros et d'entreposage, avant de passer aux pratiques de traitement, de transformation et de conditionnement plus sophistiquées et "intelligentes face au climat", afin de répondre aux besoins des marchés nationaux et des marchés d'exportation plus exigeants. Grâce au projet, les plateformes participantes sauront répondre aux exigences des marchés, et elles amélioreront leur efficacité et leur compétitivité en créant de la valeur ajoutée.

B. Cadre organisationnel

29. Le PASP sera exécuté par l'unité commune d'exécution des programmes du MINAGRI, qui gère actuellement trois autres projets appuyés par le FIDA au

Rwanda. Conformément aux principes de l'approche sectorielle et pour que l'exécution du projet soit intégrée dans les structures nationales, l'Équipe spéciale pour les pratiques après récolte et la manutention, le Conseil rwandais de l'agriculture et l'Office rwandais des coopératives seront chargés d'appuyer l'exécution des principales activités du projet.

30. Les autres principaux partenaires d'exécution sont: i) les collectivités locales au niveau du district; ii) les prestataires de services techniques et financiers et les prestataires de services de formation; iii) les autres partenaires du développement conduisant des programmes spécialisés, tels que le Programme alimentaire mondial avec son programme "Achats au service du progrès", et l'Agence belge de développement avec l'Initiative relative aux services consultatifs axés sur le marché et aux semences de qualité, qui fournit un accès aux marchés et aux semences de qualité; iv) le programme de l'Autorité rwandaise de gestion de l'environnement qui est appuyé par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement et qui porte sur l'adaptation aux effets du changement climatique; et v) les partenaires du secteur privé qui facilitent la création de liens entre les groupes cibles du PASP et le marché.
31. Le PASP contribuera à l'établissement d'un service météorologique agricole au sein du MINAGRI. Il collaborera avec le Service de météorologie rwandais et l'Autorité rwandaise de gestion de l'environnement pour élargir leur gamme de produits d'information, afin que des informations pertinentes et actualisées sur le climat parviennent aux bénéficiaires et atténuent les incidences de l'instabilité climatique sur les activités de récolte et de séchage. Le Conseil rwandais pour le développement, par l'intermédiaire de son agent de contact pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, établira une liaison entre l'unité commune d'exécution des programmes du MINAGRI et le forum national sur le climat et diverses autres initiatives du Ministère de l'environnement liées aux risques climatiques.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

32. Le PASP établira un système d'apprentissage participatif qui intégrera la planification, le suivi-évaluation et la gestion des savoirs aux fins suivantes: i) fournir aux parties prenantes les informations et les analyses dont elles ont besoin pour piloter l'exécution du projet; ii) fournir au MINAGRI les informations relatives à l'état d'avancement afin que le Ministère puisse mesurer la contribution du projet à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture 2013-2016 et favoriser la coordination et les synergies avec d'autres programmes pertinents; iii) suivre les effets du projet sur les différentes catégories de pauvreté de l'Ubudehe pour garantir la participation des groupes les plus vulnérables et éviter le détournement par les élites; iv) fournir régulièrement des rapports d'information aux coopératives participantes afin qu'elles disposent de données objectives sur lesquelles s'appuyer avant de demander les services d'appui adéquats; et v) informer le programme de pays du FIDA du degré de réalisation des objectifs du COSOP axé sur les résultats.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

33. Le MINAGRI assumera la responsabilité globale du système de gestion financière du projet. Celui-ci sera administré par la structure de gestion financière existante de l'unité commune d'exécution des programmes. Cette unité emploie le système de comptabilité TOMPRO pour rendre compte de l'utilisation des fonds de projet et des fonds publics. Les normes d'information financière et de vérification des comptes sont acceptables pour le FIDA. La vérification des comptes sera réalisée par le Vérificateur général, dont l'indépendance a été certifiée. La présentation au FIDA du manuel d'exécution du PASP fera partie des conditions préalables au décaissement. Les fonds du projet seront transférés de l'unité commune d'exécution des programmes au Fonds de développement de la Banque nationale du Rwanda, à

l'Office rwandais des coopératives et à l'Équipe spéciale pour les pratiques après récolte et la manutention seulement une fois que des mémorandums d'accord auront été établis. Au titre du PASP, outre un compte de contrepartie, libellé en francs rwandais, le MINAGRI ouvrira et gèrera deux comptes bancaires pour les fonds FIDA et ASAP: un compte spécial, libellé en dollars des États-Unis, et un compte réservé aux opérations de projet, libellé en francs rwandais.

34. Le PASP adoptera les systèmes nationaux de passation des marchés jusqu'au seuil convenu pour les appels d'offres internationaux concernant des biens, des travaux et des services, et se soumettra à l'obligation de contrôle préalable par le FIDA, conformément aux dispositions de l'accord de financement et de la lettre à l'emprunteur. Dans le souci de garantir une plus grande transparence de la gestion financière et des passations de marchés et de mieux répondre à l'obligation de rendre compte, les mesures suivantes seront prises dans le cadre de l'exécution du projet: i) communication plus fréquente et régulière d'informations à un large public, notamment au niveau communautaire; ii) contrôle par les bénéficiaires et la société civile à des fins de suivi et pour faire en sorte que les informations relatives au projet puissent faire l'objet de débats ouverts; iii) mise en place d'un dispositif de réclamation et de recours réactif; et iv) application de principes garantissant une saine comptabilité et la vérification des comptes dans le cadre d'une gestion financière rigoureuse.
35. Sur la base des indicateurs nationaux relatifs à la gouvernance, le Rwanda se classe au 50^e rang sur 174 pays selon l'Indice de perception de la corruption 2012 de Transparency International. D'autres évaluations similaires ont aussi été positives. L'unité commune d'exécution des programmes du MINAGRI est la meilleure qui soit dans la région Afrique orientale et australe, du point de vue du contrôle et de la gestion financière, ainsi qu'en témoigne l'évaluation de la gestion financière, qui conclut que le risque est faible, et elle se conforme totalement aux directives du FIDA en matière de gestion financière et de passation des marchés.

E. Supervision

36. La supervision sera assurée conformément à la Politique du FIDA en matière de supervision et d'appui à l'exécution.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

37. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution, est estimé à 83,35 millions d'USD pour les cinq années de la période d'exécution. Sur ce montant, 24,73 millions d'USD correspondent à la part en devises, et 3,40 millions d'USD couvrent les droits et taxes. Le montant total des coûts de base s'élève à 74,78 millions d'USD tandis que les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers sont estimées à 8,57 millions d'USD. Les dépenses d'investissement représentent 93% des coûts de base et les dépenses de fonctionnement, 7%.

B. Financement du projet

38. Comme le montre le tableau ci-après, le PASP sera financé par le FIDA, le Gouvernement rwandais, des emprunts contractés auprès de banques commerciales du secteur financier, et des contributions des bénéficiaires du projet. Le financement du FIDA sera fourni pour moitié sous la forme d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette et pour moitié sous la forme d'un prêt accordé à des conditions particulièrement favorables. Son montant sera équivalent à 26,94 millions d'USD (soit 32,3% du coût total du projet). Un don de 7 millions d'USD (8,3%) sera fourni au titre de l'ASAP. Le Gouvernement rwandais contribuera à hauteur de 3,4 millions d'USD (4,1%), sous la forme de droits et taxes non perçus. Les bénéficiaires du projet apporteront quelque 11,47 millions d'USD (13,8%) sous la forme d'argent comptant, de main-d'œuvre et de

contributions en nature, pour la construction et les dépenses de fonctionnement des équipements après récolte. En outre, il est espéré que les contributions du FIDA et de l'ASAP inciteront les agents du secteur financier à octroyer des prêts commerciaux aux bénéficiaires du projet, pour un montant équivalent approximativement à 34,62 millions d'USD (41,5%), à l'appui des investissements après récolte résiliants face au climat.

Catégorie	Prêt du FIDA	Don du FIDA	Don ASAP	Bénéficiaires	Institutions financières nationales et secteur privé	Gouvernement rwandais	Total	%
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	
I. Coûts d'investissement								
A. Biens et incitations financières	8 569 022	8 569 022	4 443 532	7 778 156	34 618 599	1 412 680	65 391 011	78%
B. Services	3 250 875	3 250 875	2 270 043	2 165 506	-	1 135 695	12 072 994	14%
II. Dépenses récurrentes	1 648 810	1 648 810	210 289	1 525 709	-	852 818	5 886 436	7%
Total COÛT DU PROJET	13 468 707	13 468 707	6 923 864	11 469 370	34 618 599	3 401 193	83 350 441	100%

C. Résumé des avantages et analyse économique

39. **Avantages.** Le PASP apportera les avantages suivants aux participants: i) des produits de meilleure qualité et une marge plus importante sur les ventes; ii) un accès plus facile aux services financiers et non financiers; iii) une réduction des pertes après récolte due notamment au fait de récolter au bon moment, de recourir à des pratiques de transformation et de séchage/refroidissement intelligentes face au climat, et de disposer d'installations d'entreposage résistantes aux aléas climatiques; iv) de nouveaux débouchés commerciaux grâce à l'amélioration des liens et des contrats entre producteurs et transformateurs; v) un meilleur pouvoir de négociation pour la vente des produits; vi) des possibilités d'emploi dans les zones rurales; vii) des organismes publics plus compétents dans le secteur; et viii) des recettes fiscales plus élevées à la suite de l'augmentation des activités économiques et du recul des importations.
40. **Analyse économique.** Le projet devrait avoir un taux de rentabilité économique (TRE) de 15,7%, avec une valeur actuelle nette (VAN) de 8,3 millions d'USD sur un investissement de 46,4 millions d'USD. Ces données montrent que, sur la base d'un coût d'opportunité du capital de 12%, le TRE et la VAN sont satisfaisants, et donc que le projet se justifie sur le plan économique.
41. **Durabilité.** La pérennité des avantages découlant du projet va s'appuyer sur les facteurs suivants: i) mise en œuvre par des structures nationales; ii) utilisation des procédures nationales; iii) accent mis sur les coopératives de manière qu'elles acquerront les capacités techniques et administratives ainsi que les capitaux dont elles ont besoin pour devenir des organisations durables et rentables; iv) mise en place de services de vulgarisation agricole ciblés et d'autres services d'appui pour permettre aux exploitants agricoles d'accéder à ce type de services bien après la clôture du projet; v) soutien de l'accès aux services de finance rurale pour les plateformes afin qu'elles puissent établir une relation d'affaires de longue durée avec le secteur financier qui garantisse leur développement et leur croissance jusqu'à une échelle commerciale; et vi) investissements fournis par l'ASAP pour financer un appui supplémentaire à la réduction de la vulnérabilité des filières commerciales après récolte face à l'impact du changement climatique et pour garantir la sécurité alimentaire.

D. Identification et atténuation des risques

42. Le tableau ci-dessous recense les principaux risques et les mesures propres à les atténuer.

<i>Principaux risques</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Faible capacité de gestion des coopératives	Le projet appuie des programmes de formation pour renforcer les capacités des coopératives en matière de gouvernance et de gestion.
Les nouvelles plateformes n'acquièrent pas la capacité à gérer une entreprise aussi rapidement qu'elles se développent si bien qu'elles ne parviennent pas à gérer efficacement les activités à l'appui du développement de la filière.	Le projet apporte ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins des plateformes, qui bénéficient par ailleurs d'un programme intensif de formation et d'accompagnement d'entreprises. Le cas échéant, le projet appuiera un programme de redressement dont l'efficacité a été démontrée dans divers projets relatifs au développement de coopératives.
Les incitations financières du projet encouragent les investissements dans les plateformes à des conditions non commerciales.	La stratégie du projet en termes de services financiers s'attache à encourager la participation du secteur du crédit commercial, non pas en bonifiant les taux d'intérêt mais, au contraire, en rattachant à des domaines stratégiques les investissements de projet ciblés pour mobiliser des crédits auprès du système bancaire commercial, une fois que la viabilité et la durabilité à long terme ont fait l'objet d'une vérification indépendante par les institutions financières participantes.
À l'heure actuelle, les pertes enregistrées pour les principaux produits de base représentent 30% environ des récoltes, mais ces pertes vont probablement augmenter dans la mesure où le pays est tributaire de l'agriculture pluviale et est exposé au changement climatique.	Le projet promeut les investissements dans les procédures de récolte et les procédures après récolte, résilientes face au climat et à faibles émissions de carbone, concernant notamment le séchage/le refroidissement, la transformation et la création de valeur ajoutée, en vue de réduire les pertes de produits et de contribuer à améliorer les revenus des petits exploitants agricoles et des travailleurs ruraux.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

43. La conception du PASP est alignée sur le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 et est cohérente avec les politiques du Fonds en matière de ciblage, parité hommes-femmes, finance rurale, environnement et changement climatique, et développement du secteur privé.

B. Alignement et harmonisation

44. Le projet concourt à la réalisation des objectifs de développement nationaux – réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique – qui figurent dans le document intitulé Vision 2020 et la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté 2013-2018. De plus, le projet a été conçu pendant l'élaboration du Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture 2013-2016, ce qui a permis de caler étroitement la formulation du projet sur les objectifs de développement du secteur et d'assurer une cohérence parfaite avec le cadre de politiques et le programme d'investissement du MINAGRI.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

45. Le projet est une initiative novatrice visant à appuyer les centres de regroupement de produits pour les cultures prioritaires du PIC et dans le secteur laitier, et à renforcer les capacités de gestion de ces plateformes et leurs liens avec les prestataires de services et les entreprises connexes, afin qu'elles améliorent leur efficacité et dégagent plus de bénéfices pour leurs clients. Après adaptation et amélioration, le modèle peut être transposé à d'autres filières agricoles et dans

d'autres districts du Rwanda. Les caractéristiques novatrices du projet peuvent être résumées comme suit: i) suivi-évaluation participatif; ii) contrats fondés sur la performance pour les services de développement des entreprises; et iii) mobilisation de ressources auprès du secteur du crédit commercial et au moyen de partenariats public-privé pour transposer les résultats à plus grande échelle.

D. Participation à l'élaboration des politiques

46. Le FIDA participe au groupe de développement rural du Rwanda par le biais des groupes de travail relatifs au secteur de l'agriculture et à l'approche sectorielle correspondante. La participation de la Banque mondiale, de l'Union européenne et d'autres partenaires du développement disposant de services financiers, techniques et consultatifs plus importants et complémentaires permet au FIDA de démultiplier l'effet de ses ressources, plus limitées, pour atteindre l'échelle d'intervention souhaitée. Au niveau national, le FIDA continuera à faire équipe avec les ministères concernés. Il se positionne ainsi comme l'un des principaux partenaires dans le domaine du développement rural. Dans le cadre du PASP, le FIDA intensifiera son engagement de longue haleine auprès de certaines institutions publiques considérées comme des partenaires stratégiques pour l'exécution du programme de pays, et continuera à appuyer les organisations paysannes – en concentrant ses efforts sur des filières spécifiques dans lesquelles il contribuera à la mise en place de structures de gestion plus transparentes et responsables.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

47. Un accord de financement entre la République du Rwanda et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
48. La République du Rwanda est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA et du Fonds fiduciaire de l'ASAP, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de dépositaire du Fonds fiduciaire de l'ASAP.
49. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

50. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à huit millions sept cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (8 770 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don d'un montant équivalant à huit millions sept cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (8 770 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don ASAP d'un montant équivalant à quatre millions cinq cent dix mille droits de tirage spéciaux (4 510 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Post-Harvest and Agribusiness Support Project"

(Negotiations concluded on 3 December 2013)

IFAD loan Number: [click and insert number]

IFAD Grant Number:[click and insert number]

ASAP Trust Grant Number: [click and insert number]

Project Title: Post-Harvest and Agribusiness Support Project (PASP) (the "Project")

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and

The Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund ("the ASAP Trust")

and

the Republic of Rwanda (the "Borrower")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Preamble

WHEREAS the Executive Board of the International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD"), at its 105th Session approved the establishment of an Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund ("the ASAP Trust");

WHEREAS IFAD has agreed to extend a loan and a grant to the Borrower for the purpose of financing the Post-Harvest and Agribusiness Support Project (PASP), on the terms and conditions set forth in this Agreement;

WHEREAS, on the basis of the above and other considerations, the ASAP Trust has agreed to extend an ASAP Trust Grant to the Recipient for the purpose of increasing the financing in respect of the above referred Project, on the terms and conditions set forth in this Agreement;

WHEREAS the commitment of the ASAP Trust Grant is subject to availability of funds in the ASAP Trust Fund;

NOW THEREFORE, the parties hereto hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan and a Grant and the ASAP Trust shall provide a Trust Grant to the Borrower (collectively referred to as "the Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the IFAD Loan is SDR 8 770 000

B. The amount of the IFAD Grant is SDR 8 770 000.

C. The amount of the ASAP Trust Grant is SDR 4 510 000.

2. The IFAD Loan is granted on highly concessional terms as defined in Section 5.01 (a) of the General Conditions.

3. The Loan Service Payment Currency for the IFAD loan shall be the United States Dollars (USD).

4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be the first of July.

5. Payments of principal and service charge of the IFAD loan shall be payable on each 15 April and 15 October.

6. There shall be one Designated Account denominated in USD (referred to as the "Designated Accounts") opened by the Borrower in the National Bank of Rwanda, through which the proceeds of the IFAD Loan and Grant, and the ASAP Trust Grant shall be channelled. The Borrower shall inform the Fund of the officials authorized to operate the Designated Account.

7. There shall be one Project Operations Account denominated in Rwandan francs (RWF) (the "Operations Accounts") opened by the Lead Project Agency in the National Bank of Rwanda to receive and hold the financing transferred from the Designated Account. The Borrower shall inform the Fund of the officials authorized to operate the Project Operations Account.

8. There shall be a Project Counterpart Account denominated in RWF and opened by the Lead Project Agency in the National Bank of Rwanda to receive the Borrower's counterpart funds. The Borrower shall provide counterpart financing for the Project in an approximate amount of three million four hundred thousand United States Dollars (USD 3 400 000). The counterpart financing provided by the Borrower shall cover the payment of duties and taxes related to the Financing and some recurrent costs.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture and Animal Resources (MINAGRI) of the Borrower.

2. The following are designated as additional Project Parties: the Rwanda Agriculture Board (RAB), the Business Development Fund (BDF), the Rwanda Cooperative Agency (RCA) and any other parties deemed necessary by the Lead Project Agency.

3. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The IFAD loan, the IFAD Grant and the ASAP Trust Grant will be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for the suspension of this Agreement:

- (a) The Project Implementation Manual (PIM), or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project, and the Borrower has not taken any measures to remedy the situation; and
- (b) The SPIU Coordinator and/or the SPIU Director of Administration and Finance (DAF) have been removed from the Project without prior consultation with the Fund.

2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) The Designated Accounts and the Project Operations Accounts shall have been duly opened by the Borrower; and
- (b) The PIM shall have been submitted to the Fund.

3. This Agreement is subject to ratification by the Borrower.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Fund:
 President
 International Fund for Agricultural Development
 Via Paolo di Dono 44
 00142 Rome, Italy

For the Borrower/Recipient:
 Ministry of Finance and
 Economic Planning
 of the Republic of Rwanda
 P.O. Box 158
 Kigali, Republic of Rwanda

For the Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund
 President of the International Fund for Agricultural Development in its capacity as Trustee
 of the Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund
 Via Paolo di Dono 44
 00142 Rome, Italy

This agreement, dated [click and type], has been prepared in the (English) language in nine (9) original copies, three (3) for the Fund, three for the Trust and three (3) for the Borrower/Recipient.

For the Fund
[insert name and title]

For the Borrower/Recipient
[insert name and title]

For the Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund
President of the International Fund
for Agricultural Development in its capacity as Trustee
of the Adaptation for Smallholder Agriculture Programme
Trust Fund

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

51. *Target Population.* The Project's primary target group comprises poor smallholder farmers engaged in either production or primary processing of priority Crop Intensification Programme ("CIP") crops and dairy and other commodities that can demonstrate viable business proposals. These include poor farmers with some production potential, members of cooperatives who own small land plots and smallholders who supplement their income through agricultural wage work. The Project will initially target approximately 32,400 rural households selected from the *Ubudehe* categories II (the very poor), III (the poor) and IV (the resourceful poor) and living in districts located, inter alia, in the Northern, Western, Southern and Eastern provinces where the Project will be intervening ("Project Area").

2. *Goal.* The overall goal of the Project is to alleviate poverty, increase rural income and contribute to the overall economic development of Rwanda.

3. *Objectives.* The objectives of the Project are to increase smallholder and rural laborer incomes (including women, youth and vulnerable groups) from CIP crop and dairy businesses, especially those related to aggregating production for markets, supporting transformation and creating value-added to enable smallholders to capture a higher share of the value.

4. *Components.* The Project will be implemented over a five-year period and will comprise three mutually reinforcing components: (I) HUB capacity development programme and business coaching, (II) Post-harvest climate resilient agri-business investment support, and (III) Project management and coordination.

4.1. Component 1: HUB capacity development programme and business coaching.

Component 1 will support cooperatives, farmers' organizations and small and medium enterprises (SMEs) associated with participating HUBs, or wishing to establish new HUBs, in acquiring the skills, knowledge and access to specialized service providers to create and operate viable businesses capable of delivering larger volumes of improved produce to the market and manage climate risks in post-production processes. This component will assist actors in the HUBs of the selected commodities in identifying and addressing gaps in their business management and financial skills, and in producing bankable business plans (BPs) to develop and manage their services more profitably, form stronger linkages with supplying farmers and integrate low-carbon and climate resilience activities. Implementation of this component will involve the following sequence of activities:

- (a) identify existing post-harvest HUBs that are owned by, or linked with, a cooperative, farmers' organization or SME mostly comprised by the Project target groups, with the potential to develop a bankable business plan (BP) leading to market linkages and value addition;
- (b) assess capacity-building needs and market linkage/development potential of HUBs with due attention to targeting and inclusion issues;
- (c) implement an action plan for skill development and capacity-building support;
- (d) when minimum capacity of the group has been built, facilitate the development of a simple BP that is commercially viable, which may involve conducting market and value addition studies and climate risk assessments;

- (e) support the development of a fully-fledged BP based on the requirements of commercial banks;
- (f) if cofinanced by a lender (component 2), provide implementation support for the BP, with close performance monitoring to ensure that the capacity-building investments foreseen in the proposal are undertaken and that the specialised service providers required for BP implementation are contracted in a timely manner and are adequately supervised; and
- (g) if the initial BP is successfully implemented, develop a more complex operation with focused project investments and capacity-building resources strategically linked to leverage borrowing from the banking system and private sector, once commercial viability and long-term sustainability have been independently verified.

The Project will incorporate climate risk management into the planning and implementation of hub investments by promoting and demonstrating climate-resilient practices, technologies and innovations. ASAP funding will facilitate access to specialized service providers and link hubs with support agencies for post-harvest activities to ensure that climate risk management is incorporated into the institutional learning and services they provide to clients. Some of these funds will be made available to demonstrate the technical and commercial viability of new technologies responding to environmental and climatic challenges. Capacity-building investments will be driven by the identified needs and linked closely with the implementation support requirements of the business plans.

4.2. Component 2: Post-harvest climate resilient agri-business investment support.

Component 2 will facilitate HUB-identified business investments in improved climate resilient and low-carbon post-harvesting procedures, drying, processing and value addition, storage, logistics and distribution that generate reductions in product losses and increase smallholder and rural labourer incomes.

To support implementation of component 2, the Project will partner with national financing institutions, including the Business Development Fund (BDF). Based on viable BPs generated with component 1 facilitation, component 2 will strictly link focused investment resources to leverage borrowing from the commercial banking system to cofinance these business plans. Financial incentives will be awarded only to groups with a business proposal strong enough to receive bank financing once its viability and feasibility have been properly checked and its sustainability prospects have been independently verified by the financial institution.

ASAP funds will be allocated to support the incremental costs related to business plan investments in low-carbon energy supplies and post-harvest equipment, infrastructure, climate-resilient buildings and associated training to develop the hubs' capacity to establish and operate such investments and improve their efficiency and sustainability. The ASAP grant financing will be directly administered by MINAGRI's single programme implementation unit (SPIU) to ensure that the incremental costs associated with establishing climate-resilient technologies and processes, including the climate-proofing of hubs or milk collection centers, are covered in the investment component of business plans.

Since ASAP grants will address climate issues not typically included in the loan assessment process, an important activity for the Project is to sensitise the lending organizations providing the financial capital to the importance of climate risk management as part of the overall investment package and longer-time horizon required to ensure investment sustainability. Ensuring that the financial sector is prepared to gradually internalize the full cost of climate-resilient investments is critical for the

Project, since ASAP resources will be insufficient to address all climate risk management costs in all the supported business plans.

4.3. Component 3: Project management and coordination.

Component 3 will ensure that the Project is efficiently and effectively managed to achieve the expected results. MINAGRI's SPIU will have overall responsibility for coordinating and managing the Project and its funds. Gender, youth, environmental, knowledge management and communication considerations will be integrated in all aspects of project management, as well as the activities of the SPIU and the implementing partners. The performance indicators of this component will include quality and timely execution of annual work plan and budgets, timely submission of progress reports and annual audit reports, participatory Monitoring and Evaluation (M&E) able to document key indicators and actual levels of disbursements in line with planning.

II. Implementation Arrangements

5. *Lead Project Agency*

5.1 Designation. The Project will be implemented by MINAGRI's Single Project Implementation Unit (SPIU) which currently manages all IFAD-supported projects in Rwanda. In accordance with sector-wide approach (SWAp) principles and in order to mainstream project implementation into national structures, the Rwanda Agriculture Board (RAB), the Rwanda Cooperative Agency (RCA) and any other relevant institution selected by the Lead Project Agency will be responsible for supporting implementation of core project activities. To this end, the SPIU Coordinator shall sign implementation conventions with the RAB and RCA, and any other parties deemed necessary by the Lead Project Agency, which shall outline the activities to be undertaken, expected outcomes, the obligations and rights of each party, time frames, deadlines for submitting reports and indicators for monitoring and evaluation.

5.2 Responsibilities. The SPIU Coordinator shall be responsible for the overall coordination of the Project and for technical and financial reporting to the Permanent Secretary of MINAGRI. The SPIU shall be strengthened by professional staff in order to carry out its project coordination functions, including the PASP Programme Manager and the Accountant, as well as technical and support staff, as required.

6. *Implementation Partners*

Other implementation partners include: (i) local government; (ii) technical, financial and training service providers; (iii) other development partners with specialized programmes such as the World Food Programme with its Purchase for Progress programme; (iv) the Rwanda Environmental Management Authority (REMA) programme related to climate change adaptation, supported by the United Nations Development Programme and the United Nations Environment Programme; and (v) private sector partners facilitating market linkages for the Project target groups.

The Project will be instrumental in establishing an agricultural meteorology function within MINAGRI. It will work together with the Rwanda Meteorological Service and REMA to expand their information product line to ensure that relevant and timely climate information is shared with beneficiaries to mitigate the impacts of climate variability on harvesting and drying.

7. *Project Steering Committee (PSC)*

7.1 Establishment. The Lead Project Agency shall establish a national PSC

7.2 Composition. The PSC shall be chaired by MINAGRI's Permanent Secretary, and its membership will be composed of key public and private Project stakeholders, including financial institutions and farmers organizations.

7.3. Responsibilities. The PSC shall provide oversight and overall strategic guidance. The PSC shall meet at least twice a year to review Project progress against targets, assess management effectiveness, decide on corrective measures where appropriate, review progress reports, review and approve AWPBs and support dissemination of lessons learned and good practices.

8. *Service Providers.* The Project, through the SPIU, shall outsource the execution of Project activities to service providers within the public and private sectors, including international and national non-governmental organizations. These service providers shall be contracted through competitive government procedures and based on renewable performance based contracts. The SPIU Coordinator, as appropriate, shall develop specifications and sign performance contracts with these service providers, specifying the activities to be undertaken, expected outcomes, the obligations and rights of each party, time frames, deadlines for submitting reports and indicators for monitoring and evaluation.

9. Mid-Term Review. (a) The Lead Project Agency and the Fund shall jointly carry out a review of Project implementation no later than the end of the third year of the Project (the "Mid-Term Review") based on terms of reference prepared by the Borrower and approved by the Fund. Amongst other things, the Mid-Term review shall consider the achievement of Project objectives and the constraints thereon, and recommend such reorientations as may be required to achieve such objectives and remove such constraints.

(b) The Borrower shall ensure that the agreed recommendations resulting from the Mid-Term Review are implemented within the agreed time frame and to the satisfaction of the Fund. Such recommendations may result in modifications to the Project.

10. *Project Implementation Manual.* The Lead Project Agency will finalize the Project Implementation Manual (PIM) and obtain the Fund's no-objection to the final version of the PIM no later than 6 months after the entry into force of this Agreement. The PIM shall include, amongst other things:

- (a) terms of reference and implementation responsibilities of all Project staff and all likely service providers and Project parties,
- (b) criteria for the performance appraisal of the Project staff and service providers,
- (c) Project operational, financial and accounting procedures, including eligibility criteria and modalities for Project financing, procurement, participatory planning, monitoring and evaluation system and procedures, including the Results and Impact Management System (RIMS) and
- (d) implementation modalities for all Project Components.

11. *Monitoring and Evaluation (M&E).* The Project will set up a participatory learning system integrating planning, monitoring and evaluation and knowledge management. The Lead Project Agency will establish an M&E system by the end of the first year of the Project, in accordance with the RIMS. The M&E system shall be based on a baseline study that shall be undertaken by the Lead Project Agency within the first six months of the Project. The M&E system of the Project shall be participatory and shall be used as a management tool. Interim monitoring reports shall be sent to the Fund. These reports

shall contribute to the certification of the work completed by service providers and Project staff in order to assess their performance and decide whether or not to renew their contracts. The M&E system shall collect and analyze the necessary information concerning the:

- (a) quantitative and qualitative performance of Project activities,
- (b) technical and financial implementation of Project activities,
- (c) financial appraisal of investment costs,
- (d) participation of beneficiaries, and
- (e) data management and update.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of IFAD loan, IFAD Grant and ASAP Trust Grant Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the IFAD Loan, the IFAD Grant and the ASAP Trust Grant and the allocation of the amounts of the IFAD Loan, the IFAD Grant and the ASAP Trust Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	IFAD Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	ASAP Trust Grant Amount Allocated (expressed in SDR)
I. Grants and Subsidies	4 870 000	4 870 000	2 450 000
II. Goods, Services and Inputs	2 060 000	2 060 000	1 490 000
III. Salaries and Allowances	500 000	500 000	120 000
IV. Operating Costs	460 000	460 000	0
Unallocated Costs	880 000	880 000	450 000
TOTAL	8 770 000	8 770 000	4 510 000

(a) In all cases the percentage of expenditures to be financed will be 100% net of taxes and beneficiary, national financial institutions and private sector, and government contributions.

(b) The PIM shall detail guidelines for allocating ASAP grant proceeds to eligible business plans.

(c) The terms used in the Table above are defined as follows:

"Grants and Subsidies" comprises financial incentives and transfers; and

"Goods, Services and Inputs" comprises vehicles, equipment, materials, contracts for service provision, technical assistance, studies, training and workshops.

(d) Eligible expenditures will be allocated to the IFAD Loan and Grant in equal measure.

(e) Based on each individual business plan, the SPIU will determine the level of ASAP grant support to finance the incremental cost of making the investment climate resilient. The financing rationale for the "private" and "public" good elements of the business plans will be the criteria, as the role of the ASAP financing is to address the latter.

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of SDR 100 000.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower to request withdrawals from the Loan Account, the IFAD Grant Account and the ASAP Trust Grant Account, if the Borrower has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

1. *Project Personnel.* Professional staff of the SPIU shall be contracted, under procedures acceptable to the Fund, on an open, transparent and competitive basis and have qualifications and experience commensurate with their duties. Any discrimination based on gender, age, ethnicity or religion shall be prohibited in the recruitment of Project staff, in accordance with the laws in force in the territory of the Borrower. The recruitment and removal of professional staff shall be subject to the notification of the Fund.

2. *Gender.* The Borrower shall ensure that gender concerns shall be mainstreamed in all Project activities throughout the Project Implementation Period. The Borrower shall also ensure that women beneficiaries shall be represented in all Project activities and that they receive appropriate benefits from the Project outputs.

Logical framework

NARRATIVE SUMMARY	VERIFIABLE INDICATORS (*gender / vulnerable group disaggregated; RL: RIMS-level 1 (output) or 2 (outcome) indicators)	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS (A) AND RISKS (R)
OVERALL GOAL To alleviate poverty, increase rural income and contribute to the overall economic development of Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> RL3: Increased ownership of household assets (household asset index)* (Targets defined in Baseline survey) RL3: Prevalence of child malnutrition* amongst the 15,000 HHs reduced by 5 % points by end of project. 	National statistics (EICV) Baseline and completion surveys	
PROJECT DEVELOPMENT OBJECTIVE Increased smallholder and rural worker incomes (including women, youth and vulnerable groups) from PIC crop and dairy PHHS-related businesses	<ul style="list-style-type: none"> 155,000 direct beneficiaries of which 40% are women and 20 % youth Average income increased by 15 % for at least half of the project's direct beneficiaries by end of project. At least 5 % points of increased farm income derived from focused products and dairy by MTR and 10 % points by end of project. At least 155,000 poor smallholder household members with increased food security and climate resilience (ASAP) At least 25,000 small-farm households that are engaged with participating HUBs gain access to additional harvest and post-harvest technology options which help them reduce climate risks (ASAP). 20% reduction in level of PIC crops post-harvest losses and milk spoilage over available baseline At least US\$29 million in leveraged commercial borrowing and other private sector resources for scaling up inclusive² business investments in climate resilient post-harvest handling, processing and marketing, and for actions that align scalable PPPs with such businesses US\$ value of new and existing post-harvest facilities and infrastructure made climate resilient (ASAP) 	Baseline and completion surveys Annual participatory studies Case studies on HUBs to assess changes	Government agriculture and SME policies remain in place over the project life (A) Favourable economic environment /export prices (A) Continued GoR commitment to promoting PASP value chains (R)

1

² The term 'inclusive' means businesses that have Base-of-the-Pyramid (BoP) populations (*Ubudehe* cat. II, III and IV: very poor, poor and resourceful poor) as both customers and clients, and through which smallholder producers and entrepreneurs can hold on to their primary assets, i.e. land, water and labor to leverage technology, markets, jobs, capital from the larger scale investor.

Component 1: HUB capacity development programme and business coaching			
<p>Outcome: Participating HUBs have the skills and technologies, as well as access to specialized service providers, to create and operate viable businesses capable of delivering larger volumes of improved produce to the market and manage climate risks in post-production processes³</p>	<ul style="list-style-type: none"> 80% of participating HUBs in each selected value chain identify and address their business management and financial skill gaps and produce bankable business plans RL1: No. of people trained in post-production, processing and marketing 80% of participating HUBs identify and develop business proposals to commercial viability related to aggregating production from PIC crops and dairy for markets, supporting transformation and creating value-added to enable smallholders to capture a higher share of the value 	<p>Baseline and completion surveys and case studies</p> <p>Client satisfaction surveys</p> <p>PASP monitoring system</p>	<p>Cooperatives remain the focus for GoR support to development of SMEs and agricultural value addition (A)</p> <p>Continued good collaboration between RCA and the Apex cooperative federations (A)</p> <p>PASP implementation partners (PHHTF, RAB) deliver required business services within their mandate to support PASP implementation and incorporate assessment and mitigation strategies of short and long term climate risks in their services (A)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> 80% of participating HUBs acquire required capacities to implement climate risk management strategies with clients and members (ASAP) 100% of HUB business plans incorporate climate change adaptation and food security measures including capacity building on climate resilient processing, handling and storage techniques (ASAP) <p>RL2: 80 % of participating HUBs implement new marketing contracts with buyers (traders, WFP, linkages with agro-processers, etc.)</p>	<p>Case studies on HUBs monitoring planned and actual outcomes of business plans</p> <p>Post training capacity assessment and targeted impact studies of HUB capability changes</p> <p>District databases on activities and outcomes of HUB activities</p>	<p>Business management capacity of the HUBs does not develop fast enough to cope with their expansion and manage their value chain development effectively</p>

³ Under PASP, a 'climate resilient' household is defined as a household that has access to timely and relevant climate information, additional technology options for crop and dairy production, and improved post-harvest storage for crop and dairy products.

Component 2: Post-harvest climate resilient agri-business investment support			
<p>Outcome: HUB investments in climate-resilient and low carbon technologies reduce post-harvest losses and increase smallholder incomes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % of participating HUBs implement business plans that increase HUB profits • 20% of participating HUBs make significant (> Rwf 90 million) new capital investments in value adding and/or market development activities based on expanded finance from commercial banks and the private sector • RL1: 80% of participating HUBs are able to access financing under commercial conditions at the end of the project • 80% of participating farmers (disaggregated by sex) adopt best practices for post-harvest, crop drying/milk cooling and storage⁴ (ASAP) • 80% of participating HUBs introduce relevant water-harvesting and management technology and/or show significantly reduced water usage (ASAP) • Percentage increase on the number of private sector players collaborating with participating HUBs and PASP to establish and expand sustainable business linkages with the evolving PHHS enterprises of poor smallholders 	<p>Client satisfaction surveys</p> <p>AFR reviews and studies</p> <p>Project baseline and completion surveys and case studies</p> <p>Loan assessments from BDF</p> <p>Monthly and annual BDF reports to SPIU</p>	<p>Limited capacity of HUBs to originate and develop sound and bankable business proposals (R)</p> <p>Business management capacity of new HUBs does not develop fast enough to cope with their expansion and manage their activities to support the value chain development (R)</p> <p>Price volatility and transport cost disadvantages compared to competing regional production (R)</p> <p>Adoption of post-harvest and value addition mechanisation is slower than planned (R)</p> <p>Inadequate loan collateral provided by HUBs requiring loan guarantees are a major constraint to lending to HUBs (A)</p> <p>Domestic and regional export markets can absorb extra production (A)</p>

⁴ Best practices include access to appropriate climate information services to ensure timely harvest and drying, low carbon energy source for drying and cooling, improved storage methods such hermetically sealed bags, sufficient pallets to keep produce off the floor and assist with ventilation, and building codes and standards to ensure infrastructure resilient to high winds and intense rainfall events.